



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010 3 décembre 2010

Absent excusé : Team Extra-Fish 87.

C'est à 20h30, au centre culturel Jean Moulin à LIMOGES, que Stéphane FOUILLADE, Président du CD 87, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire réunissant près de 40 licenciés. Une participation modeste, due aux conditions climatiques. Toutefois, 9 clubs sur 10 sont représentés, soit 13 mandats sur 14.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, le président ouvre la séance en présentant l'année 2010 comme exceptionnelle. Pour une première fois, nous ne commencerons pas par une minute de silence en mémoire des disparus mais par une minute d'applaudissements pour les 3 titres gagnés cette année au sein du CD. Un titre de Champion de France 2° division Handipêche pour Denis BRISSAUD du club des Cormorans, un titre de Champion de France 1° division Handipêche pour Bruno BEL des Feuillardiers et enfin, la consécration pour le TEAM SENSAS 87, le titre de Champion de France des clubs. Cette équipe défendra les couleurs de la France et du département au Championnat du Monde 2011 en SERBIE.

Le Président souligne qu'une nouvelle fois, le CD 87 enregistre une hausse des licences, signe que le CD 87 se porte bien. La FFPSC a remarqué lors de son AG que nous sommes un des seuls départements à progresser quand la plupart perdent des licences tous les ans.

Devant cette croissance, il devenait impératif de trouver des aides à la gestion du CD. Après de nombreuses démarches, nous avons réussi à réunir près de 3000 euros de subventions. Le Président et l'ensemble du Comité directeur remercient tous les acteurs qui ont soutenu la pêche de compétition : la Fédération APPMA de la Haute-Vienne, le CNDS, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Ville de LIMOGES, la banque Populaire, les sociétés SENSAS et RAMEAU ainsi que les détaillants : N. CHERVY, R. DEMARS, A. PASCAUD et J.F. PICAT. Remerciements également au *Populaire du centre* qui a publié nos articles. On ne nous considère pas encore comme un sport à part entière puisque les résultats de nos compétitions ont été publiés dans la rubrique "LIMOGES" et non dans les pages sportives... Mais c'est quand même une grande avancée.

Plusieurs personnalités du département, présentes lors de nos manifestations, ont été agréablement surprises par l'esprit sportif qui règne dans notre sport et ont d'ores et déjà souhaité poursuivre un partenariat avec la pêche de compétition.

## ORGANISATION PROMO Z JEUNES

Le Président revient ensuite sur l'organisation du Championnat de France promo Z jeunes. Cette organisation avait été votée par l'ancien Comité Directeur. La décision avait provoqué une scission et la démission du Comité. Le nouveau Comité avait à cœur de réussir une telle organisation, persuadée que la pêche de compétition ne peut perdurer que par son ouverture vers les jeunes. Malheureusement, il a fallu constater un manque de mobilisation des membres du CD. Stéphane FOUILLADE trouve cette attitude regrettable voire inadmissible. Seuls quatre clubs sur dix ont répondu présent aux nombreux appels du Comité directeur.

Le Président tient à les remercier personnellement : les Feuillardiers et la Coulée Saint-Briçoise qui ont apporté une aide précieuse et, surtout, les Ponticauds et l'Ablette Palaisienne disponibles à 100% durant toute la compétition. Sans ces deux clubs, il n'aurait pas été possible d'organiser ce Championnat de France. En leur nom, il tient à offrir la distinction qui lui a été remise par la FFPSC à l'équipe de l'Ablette. Une équipe de "vieux" au service des jeunes !

Vraiment déçu devant ce peu d'intérêt à accorder un week-end aux jeunes, Stéphane FOUILLADE a décidé de ne plus poursuivre l'aventure. Il a donc décidé de présenter sa démission. Le Vice-président, le Trésorier-adjoint ainsi que deux membres du Comité Directeur ont également démissionné. Il invite donc, à l'issue de cette assemblée, les présents à ouvrir une Assemblée Générale extraordinaire pour reconstituer un Comité Directeur conforme aux statuts.

Ce championnat aura coûté la vie à deux bureaux mais le principal est qu'il se soit bien déroulé et que tous ces jeunes soient repartis heureux de ce week-end. Le Président, comme son prédécesseur, pensait fédérer les membres du CD pour œuvrer à un même but, le développement de notre sport. Comme lui, il a été énormément déçu par le manque d'enthousiasme et d'engagement de la plupart des licenciés. Pour qu'un CD de la valeur de notre progresse encore, il faut que chacun y mette du sien. Stéphane FOUILLADE constate que ce n'est pas le cas actuellement. Il remercie d'autant plus chaleureusement toutes les personnes qui lui ont apporté leur aide – sans citer de noms pour n'oublier personne.

## VOEUX

Avant la présentation des bilans – sportif et financier –, le Président propose de passer à l'examen et au vote des vœux afin de pouvoir dépouiller les résultats pendant les exposés suivants. Le Secrétaire distribue les bulletins de vote.

Le Président précise que la plupart des clubs ont émis la volonté de modifier certains points de la Charte du Critérium en déposant des vœux. Cette Charte est notre règlement intérieur, nous étions un des seuls départements à ne pas en avoir. Elle est indispensable mais devait rester en l'état pour la durée du mandat. Toutefois, les modifications demandées par la majorité des clubs portent sur des points bien précis qui ont été étudiées et votées par le Comité Directeur. Quatre articles ont été modifiés. Vous trouverez la Charte actualisée sur le site du CD, à consulter et à imprimer.

Pascal CHARBONNIAUD s'étonne de ne pas voir sur le bulletin de vote un vœu proposé par son club : « **Avancer les dates des championnats régionaux et les faire si possible avant le début septembre** ».

Le Président explique qu'il a reçu la même proposition de la part de 6 clubs sur 10 et qu'il la considère donc comme acquise. Il en a même avisé le président du CR, Daniel DEPALLE, qui a pris en compte cette demande et a modifié les dates des Championnats Régionaux. A savoir en 2011 : régional coup dernier week-end d'août et régional moulinet premier week-end de septembre. On ne peut guère avancer davantage ces dates car les championnats départementaux doivent être terminés avant, en jonglant entre de nombreux championnats nationaux.

L'Assemblée prend acte mais P. CHARBONNIAUD souhaite pourtant que ce vœu soit soumis à l'approbation de l'AG. Le Président, après assentiment de l'Assemblée, demande aux 9 représentants de clubs présents de se prononcer à main levée.

Le résultat est plus que surprenant, **POUR : 6 - CONTRE : 7**. On constate un revirement de situation puisque certains clubs (ayant émis le même vœu) ne souhaitent plus que les dates des championnats régionaux soient modifiées... Le Président en informera Daniel DEPALLE, Président du CR.

## **BILAN FINANCIER**

Après le ramassage des bulletins de vote, le Président donne la parole au trésorier, Laurent BELLAYER, qui dresse le bilan financier de l'année 2010 à la date de l'AG. L'exercice est pratiquement terminé et la comptabilité est saine. Après des investissements conséquents en matériel (à disposition des Clubs) et l'aide apportée aux jeunes pour leur déplacement au Championnat de France à MARPENT (59), Le solde reste positif, en particulier grâce aux diverses aides des institutions.

Ce bilan financier n'a pu être clos à ce jour car les subventions budgétées sur 2010 ne sont pas toutes versées. Cela a également une incidence sur la préparation du budget prévisionnel 2011. D'autant que nous ignorons encore si nous organiserons la 3<sup>e</sup> D nationale au moulinet. Une fois visées par les commissaires aux comptes ces pièces seront transmises à chaque club et aux licenciés individuels pour approbation.

## **BILAN SPORTIF ET COMPETITION**

C'est au tour de Johan GARAUD, le Secrétaire, de présenter le bilan sportif de la saison. Il reprend les différentes compétitions et leur palmarès ; il revient sur les titres de Champion de France obtenus par D. BRISSAUD, B. BEL et le TEAM SENSAS 87 qui mettent en relief la qualité des performances obtenues par une majorité de licenciés. Pas plus que leurs aînés, les jeunes n'ont démerité en remportant de belles places d'honneur. J. GARAUD note aussi, qu'encore une fois, la lutte pour la gagne du critérium a été acharnée entre trois pêcheurs. Le titre s'est décidé sur le dernier concours. C'est une nouvelle fois Christian LAMARGUE qui l'emporte devant Patrice JACQUES. Ce dernier s'est vengé le week-end suivant en gagnant la finale du critérium. Félicitations à ces deux pêcheurs, ainsi qu'à Aurélien PASCAUD, distancé de très peu.

Après le bilan sportif, le Président reprend la parole pour annoncer les modifications d'organisation du Championnat en cours. Dès 2011, il ne devrait plus y avoir d'Interrégionales mais une accession directe à la 3<sup>e</sup> division modifiée. Au plan national, la FFPSC prévoirait six D3, trois D2, et une D1. Les restants, les descendants de D3, restants et montants de l'Interrégionale se retrouveraient tous en 3<sup>e</sup> division.

Pour la compétition nationale moulinet, une seule proposition sera présentée à l'AG de la FFPSC : porter les D3 à 36, les D2 à 30 et la D1 à 36.

Pour la compétition coup, même nomenclature mais plusieurs propositions sur le nombre de pêcheurs dans les divisions. Le vote aura lieu à l'AG de la FFPSC, début janvier. Cela pourrait modifier légèrement le calendrier.

## **RESULTATS DU VOTE DES VOEUX**

Stéphane FOUILLADE donne ensuite les résultats du vote des vœux. *(Voir Annexe I)*. Il détaille les choix et les commente pour les licenciés.

- Donc en 2011, aura lieu un éliminatoire Grand National. Reste au Comité Directeur à définir les modalités d'organisation sachant que, si une date spécifique est prise, ce concours ne comptera pas dans le critérium.

- Dès 2011, il y aura un championnat D3 sur inscription et une D2 à 24. Tous les Championnats se dérouleront en 3 manches de 3 heures y compris la D1 au moulinet et la D3 au coup.

- Les Championnats auront lieu en mai si nécessaire.

- A partir de 2012, le concours du CD ne se fera plus obligatoirement sur le parcours de LIMOGES. Il faudra étudier les parcours pouvant accueillir ce critérium un peu particulier (Challenge Limousin).

- Les vœux 3 (créer un Régional Jeunes), 4 (créer un Régional Vétérans) et 5 (prendre en compte les 2 meilleurs résultats sur les 3 concours pour le classement du Challenge du Limousin) seront défendus par le CD 87 lors du vote à l'AG du CR.

Stéphane présente ensuite le pré-calendrier 2011 établi en novembre après examen des demandes de chaque club. Des modifications pourront y être apportées à l'issue de l'AG de la FFPSC mais nous partons sur une base de 17 concours critérium, dont les dix meilleurs seront pris en compte pour le classement final. Le concours de ROCHECHOUART prévu le 23 octobre 2011, comptera pour l'année 2012.

Reste à ajouter au calendrier une date pour l'éliminatoire GN et, si les vœux sont adoptés en AG du CR, une date pour un Régional Jeunes et un Régional Vétérans.

Le Président précise que le TEAM SENSAS 87 s'est proposé pour l'organisation du Régional Vétérans 2011, qui pourrait avoir lieu les 21 et 22 juin 2011 – soit un mardi et mercredi, ce qui ne perturberait pas le calendrier.

Vient le moment des remises des récompenses. Cette année, 30 lots d'une valeur de 1800 euros sont offerts aux lauréats. Le CD a investi 900 euros dont 375 euros (15 x 25 €) de participation des sociétés organisatrices de critériums. Les sponsors, RAMEAU et SENSAS, ont doublé la mise. Un grand merci aux commerciaux et responsables de ces sociétés.

Stéphane FOUILLADE présente ensuite le bulletin 2010 réalisé une nouvelle fois à 100 % par Alain MONTEAUX. Un grand merci à lui qui travaille sans cesse dans l'ombre et qui m'a apporté une aide immense tout au long de cette année. Le coût de la réalisation est entièrement couvert par des subventions. Cette année, la Fédération APPMA de la Haute-Vienne, désireuse de soutenir la pêche de compétition, nous a attribué une aide financière substantielle. Les bulletins sont remis au président de chaque club, charge à lui de les répartir à ses licenciés et distribués aux licenciés individuels. Les autres sont conservés par Johan GARAUD : 30 iront à la FDAPPMA et 20 sont prévus pour les institutions départementales, régionales et nationales lors des demandes de subventions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 22 h 45 et invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié qui suivra.

**Le secrétaire,  
JOHAN GARAUD**

**Le président,  
STEPHANE FOUILLADE**

# **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

## **3 décembre 2010**

A la demande générale, le Comité Directeur ouvre une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les cinq membres préalablement démissionnaires confirment leur décision ; ce sont : Stéphane FOUILLADE, Jean-Luc CHAPUT, Jean-François FAYEMENDY, Bruno MICHEL et Eric SOURY. S'y ajoute celle de Nicolas CHERVY, qui manque du temps suffisant à accorder au CD.

Il ne reste plus au Comité Directeur que cinq élus : Johan GARAUD, Laurent BELLAYER, Loïc LACOUCHIE, Antonio ARANTES et Lionel DOUDET.

Les élus proposent de reconstituer un Comité Directeur d'au moins 10 membres. Il est fait appel à chaque club et aux licenciés individuels pour proposer des candidatures à une nouvelle élection partielle.

Olivier JAYAT est candidat s'il y a une élection, tout comme Alain MONTEAUX. Ce dernier explique qu'il officialisera ainsi tout ce qu'il fait bénévolement depuis des années pour le CD, à savoir la conception et la réalisation du bulletin annuel, la gestion du site internet et l'administration du forum. Il est aussi toujours disposé à gérer l'informatique des championnats et du critérium. Il précise qu'il ne participera pas à l'organisation sur le terrain.

Aucun autre membre présent ne propose sa candidature. Il n'y a pas non plus de candidature à la Présidence.

Les commissions ne peuvent donc plus fonctionner et les instances dirigeantes ne correspondent plus au Titre VII des statuts.

Face à une situation bloquée, il appartient au Comité Directeur de réfléchir à l'avenir de la gestion du CD. En attente de la constitution de listes, avec ajout éventuel de membres absents, les élus se réuniront pour faire le point et convoquer une nouvelle AG avant la fin de l'année.

L'AG extraordinaire est levée à 23 h.

Le Secrétaire, J. GARAUD

# Annexe I

Neuf clubs sur dix sont représentés, soit 13 mandats répartis conformément aux statuts : 1 voix pour les clubs de 1 à 10 membres, 2 voix pour les clubs de plus de 10 membres.

## Résultats du vote :

- 1 - Faire un éliminatoire pour le GN (réservé aux licenciés du CD) : OUI 11 NON 2
- 2 - Si oui les points marqués à cet éliminatoire comptent double au critérium afin d'inciter les licenciés à participer : OUI 3 NON 10
- 3 - Faire un Régional Jeunes Limousin qualificatif pour la promo Z : OUI 9 NON 4
- 4 - Créer un Championnat Limousin Vétérans dès 2011 : OUI 13 NON 0
- 5 - Pour le challenge du limousin faire le classement avec les 2 meilleurs résultats des 3 concours : OUI 12 NON 1
- 6 - a) Création d'une D3 coup avec D2 à 24 et D3 à 25 sur inscription : OUI 7 NON
- Ou b) D2 à 24 par le biais du critérium pas de D3 : OUI 2 NON
- Ou c) laisser la D2 sur inscription comme actuellement : OUI 4 NON
- 7 - Tous les championnats en 3 manches de 3h y compris D1 moulinet : OUI 11 NON 2
- 8 - Pas de championnat en mai : OUI 6 NON 7
- 9 - Changer le lieu du concours du CD dès 2012 : OUI 9 NON 4

Les vœux 1, 3, 4, 5, 6-a), 7 et 9 sont acceptés ; les vœux 2 et 8 sont refusés.

La Commission de Contrôle,